

## ANIMATIONS SEPTEMBRE 2010

- ⊗ Vendredi 3 Assemblée générale A.L.C.C. - 19 h 30 - Salle Polyvalente
- ⊗ Samedi 4 Boules : Coupe Amouroux-Pirvet - 14 h  
Sociétaires et Amis concours à la mêlée
- ⊗ Lundi 13 Assemblée générale du Sou des Ecoles - 20 h 30 - Salle Polyvalente
- ⊗ Vendredi 17 Ciel Ecran : « Bonté Divine » - 20 h 30 - Salle Polyvalente - Entrée gratuite
- ⊗ Vendredi 24 Assemblée générale Essartines Rando - Salle Polyvalente
- ⊗ Samedi 25 Repas C.C.A.S. - 12 h - Salle Polyvalente  
Endurance Karting S.H.L.
- ⊗ Samedi 25 Bibliothèque : exposition de peinture - Salle Polyvalente  
& Dimanche 26
- ⊗ Lundi 27 Assemblée générale G.V. Certines - 20 h - Salle Polyvalente



## EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2010

Le Conseil Municipal :

- ↪ approuve par vote à bulletins secrets (18 voix pour et 1 bulletin blanc) le dossier de révision du PLU.

Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture. Il sera exécutoire à compter de sa date de transmission au Préfet et après accomplissement des mesures de publicité.

- ↪ décide d'instituer le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future du nouveau PLU.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance



Éva NALLET

27 juillet

### Décès

Thérèse DURCY épouse CARLET

31 juillet

## CANTINE SCOLAIRE

Les tickets de cantine seront vendus à partir du **mercredi 1<sup>er</sup> septembre en Mairie**.  
Une permanence à l'école sera également assurée le jour de la rentrée scolaire :  
**Jeudi 2 septembre de 7 h 30 à 8 h 45.**



## RECENSEMENT SERVICE NATIONAL



Les jeunes de nationalité française (filles et garçons) nés en juillet, août, septembre 1994 doivent effectuer les démarches administratives de recensement militaire à la mairie de leur domicile dès le jour de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

**Se munir du livret de famille et de la carte d'identité**

## CIEL ÉCRAN : BONTÉ DIVINE

**Vendredi 17 septembre - 20h30 - Salle Polyvalente - Entrée gratuite**

Un prêtre, un rabbin, un imam et un bonze bouddhiste se retrouvent à faire une conférence sur les religions, dans une atmosphère de tolérance et d'intelligence. La conférence cessant, les quatre conviennent de manger ensemble. Ils tardent un peu, tout en discutant. Mais quand ils veulent sortir, ils s'aperçoivent que la porte est fermée à clef.  
Que va-t-il se passer ?



## BRUITS & NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils ou d'appareils (tondeuses à gazon, perceuses, scies mécaniques ...) sont réglementés par un arrêté préfectoral. Ils sont autorisés :

- ⇒ du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ⇒ le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ⇒ le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



## « NANOU COIFFURE »

Madame Annie ARMÉNI est heureuse de vous accueillir, avec ou sans rendez-vous, depuis quelques semaines dans son salon de coiffure à Certines.

La remplaçante de Monsieur Léonard CONSOLETTI ouvre les portes du salon « NANOU COIFFURE » pour les hommes, femmes et enfants :

- Le mardi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- Le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00
- Le jeudi de 14h00 à 20h00
- Le vendredi (non-stop) de 8h30 à 19h00
- Le samedi (non-stop) de 8h30 à 16h00



Le lundi et le jeudi matin « NANOU COIFFURE » vous propose ses services à domicile.  
(Ces horaires sont valables jusqu'en octobre et peuvent-être amenés à être modifiés.)

**Vous pouvez joindre « NANOU COIFFURE »  
au 04.74.42.68.80. ou au 06.13.53.07.70.**